



N°4 - AVRIL 2015

Trumilly Info

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE TRUMILLY



« Edito

C'est depuis quelques jours le Printemps, et il n'y a pas que les jardins qui fleurissent: les projets de notre commune aussi.

Ainsi, les panneaux « voisins vigilants » vont enfin pouvoir être accrochés. Les travaux d'urgence sur le toit de l'église seront effectués fin mai et nous allons lancer la procédure d'appel d'offre pour le marché de la restauration de notre église du XI^e siècle qui figure parmi les plus belles de la Vallée de l'Automne, notamment grâce à ses vitraux.

Nous allons également engager des aménagements de voirie (installer des panneaux de signalisation et miroirs pour sécuriser quelques endroits à risques), procéder à l'amélioration de l'éclairage public avec le souci d'harmoniser les lampadaires sur la commune par une programmation de travaux adaptée sur plusieurs années, et changer les lampes pour économiser l'énergie, afin d'avoir une meilleure qualité d'éclairage.

Nous envisageons de rajeunir nos abribus, une demande de prise en charge ou de subvention auprès du conseil départemental est faite en ce sens.

Nous allons faire réaliser l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) pour les personnes handicapées avant la fin du 3^e trimestre pour être en conformité avec la loi.

Enfin, des travaux de rénovation et d'insonorisation seront réalisés dans les locaux de la mairie. Bien entendu, nous continuons les travaux de l'assainissement non collectif, dont ceux des bâtiments communaux.

Vous trouverez la traduction en chiffres de ces investissements dans l'encarté joint à ce numéro 4 dans lequel nous avons tenu à mettre en avant de belles réussites de notre village comme le foyer Bethel et la brasserie Saint-Rieul.

Bonne lecture à tous

Philippe DESJARDINS
Premier adjoint



SOMMAIRE

Page 1

Edito

Budget scolaire

Page 2

La vie de la commune

Zoom sur la bière Saint-Rieul

www.trumilly.fr

Page 3

Grand angle : Interview BETHEL

Page 4

Bon à savoir

Agenda

Jeux

État civil

Mémento

BUDGET SCOLAIRE

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) regroupe les communes de Trumilly, Auger Saint-Vincent, Fresnoy-le-Luat et Rocquemont.

148 enfants sont inscrits dans nos écoles dont 8 venant de communes environnantes.



Le budget du SIVOS a été voté le 19 mars dernier et se décompose comme suit :

	Dépenses	Recettes	Excédent de Résultat
Fonctionnement	313 863,48 €	328 579,89 €	14 716,41 €
Investissement	2 472,39 €	7 539,03 €	5 066,64 €

Répartition par commune :

Rocquemont 17 572,52 € (9 enfants)
Auger Saint-Vincent 64 896,90 € (33 enfants)
Trumilly 81 549,94 € (42 enfants)
Fresnoy-le-Luat 83 633,85 € (51 enfants)

Budget prévisionnel 2015:

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	324 933,41 €	324 933,41 €
Investissement	5 066,64 €	5 066,64 €

Répartition par commune :

Rocquemont 15 944,52 € (6 enfants)
Auger Saint-Vincent 79 574,04 € (39 enfants)
Trumilly 92 812,08 € (42 enfants)
Fresnoy-le-Luat 95 386,35 € (53 enfants)

De nouveaux horaires pour les TAP et un Projet Éducatif Territorial (PEDt) seront mis en place à la prochaine rentrée après validation par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et l'Inspection d'Académie.

LA VIE DE LA COMMUNE

LEO LAGRANGE

Janvier/Février



Le 11 janvier 2015 a eu lieu le rassemblement des habitants de Trumilly et adhérents du club autour de la galette, une manifestation organisée avec le Comité des Fêtes. Durant l'après-midi, petits et grands ont pu assister à un spectacle de magie.

Le dimanche 25 janvier s'est tenu le traditionnel loto de début d'année qui a rassemblé environ 90 personnes de Trumilly et des communes environnantes.

Le dimanche 22 février après-midi, c'est à Pont-Saint-Maxence que les adhérents, accompagnés des membres de leurs familles ou amis, ont assisté à une pièce de théâtre intitulée «L'Invité», jouée par la troupe de théâtre de Verneuil-en-Halatte à la salle Manekine. Ce fut un après-midi très divertissant.

LE REPAS ANNUEL DU CCAS

Le repas annuel des Seniors organisé par le CCAS a eu lieu le samedi 14 mars 2015 à midi. Un peu moins nombreux que d'ordinaire en raison d'un grand nombre de malades, les participants ont pu apprécier à la fois le repas concocté par Monsieur Hérin mais aussi l'animation proposée par les Mimosas tout au long de l'après-midi. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, et une pensée pour ceux qui n'ont pu y participer cette année ou nous ont quittés.



LA CHASSE AUX OEUFES

Organisée par la mairie



Le 4 avril, en prévision de la fête de Pâques, s'est déroulée la première «Chasse aux oeufs» de Trumilly. Les 25 enfants présents sont rentrés chez eux le sourire aux lèvres et le panier rempli de chocolats. C'est le petit Charles (au centre) qui a remporté le gros lot. Une première très encourageante qui donnera suite à d'autres, c'est certain! La prochaine fois, nous penserons en plus à inviter le soleil!

www.trumilly.fr

Certains d'entre vous ont déjà pu visiter le nouveau site internet de la commune. En effet, celui-ci a été mis en ligne en tout début d'année, comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro. Vous pouvez y trouver de nombreuses informations concernant le village, et des services en ligne tels que le vote par procuration ou les demandes d'acte d'état civil. La rubrique «mes liens utiles» vous dirigera vers les sites des services publics et

ZOOM
sur...

Brasserie Saint-Rieul Des bières en Nord!

C'est en 1998 que Thomas Vandôme, associé à Jean-Louis Rauzier, lance son activité dans les bâtiments de la ferme familiale : c'est alors la 1ère brasserie dans l'Oise.



Après une première année de préparation avant lancement (grâce à un matériel acquis d'occasion), c'est une bière ambrée qui est la première née, suivie 1 an plus tard d'une blonde puis de la blanche.

C'est aujourd'hui avec Florent Ménard et Thomas d'Heygère une équipe de 4 personnes qui produit et commercialise environ 160 000 litres (en 2014) à travers une gamme variée de 8 bières, en fûts, petites et grandes bouteilles. Celles qui ont le plus grand succès sont la blonde et les saisonnières (hiver et printemps).

Si 80% de la production est écoulée en Picardie, la présence sur les salons permet d'étendre le développement. Le plus bel exemple est la présence de la Brasserie au Salon de l'Agriculture à Paris, et la démarche volontaire de présenter plusieurs bières au Concours Général Agricole.

Cela fait 3 années de suite (2013, 2014 et 2015) que la Brasserie Saint-Rieul atteint la performance d'être récompensée de 4 médailles.

Cette année, les 4 bières primées sont :

- Médaille d'or pour la blonde de printemps
- Médaille d'or pour la blanche
- Médaille d'argent pour la blonde classique
- Médaille de bronze pour l'ambrée.

C'est une réelle reconnaissance de la qualité de la production, qui permet des contacts spontanés débouchant sur des ventes aux 4 coins du globe : export sur la Chine, les USA, la Norvège, l'Italie...

Trumilly rayonne!

Mais pour entretenir une croissance de 10/15% par an, c'est un travail de tous les jours, qui ne souffre aucun relâchement, à l'image de la production : de longues journées, du brassage (1 journée de brassage dure de 6h à 19h !) à l'embouteillage, plusieurs jours par semaine (env. 3000 litres à sortir par semaine) pour atteindre un stock d'un mois environ.

La bière ainsi produite reste sur site entre 2 et 3 mois, avant de partir dans les circuits de distribution (export, cavistes, petites, moyennes et grandes surfaces, restaurants, cafés...) ou d'être vendue sur place.

Nous avons le privilège d'avoir dans notre village une production ayant une forte identité locale, avec des recettes retravaillées sans cesse pour garantir la continuité du produit.

Comme quoi... A l'inverse des volumes diminuant en Europe, on peut commencer à faire ses propres bières à tâtons dans sa cuisine, et pas après pas suivre une croissance raisonnée et maîtrisée, en produisant une bière locale de qualité...

Et qui permet de maintenir une activité dans notre village de Trumilly ! Les ¾ des ventes se faisant au printemps/été, précipitez-vous à la Brasserie Saint-Rieul les samedis après-midi (14h-18h) de dégustation (avec modération !).

www.st-rieul.com



d'autres sites comme la Cpm, la Ccpv ou l'Office de Tourisme. Vous pourrez également y consulter les comptes-rendus de tous nos conseils municipaux ainsi que chaque numéro de notre «Trumilly info». Nous vous invitons à venir le découvrir. L'équipe municipale a souhaité le rendre le plus intéressant possible, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour en améliorer le contenu.

INTERVIEW

De Rénato PACE le Directeur de l'Association Béthel

Parlez-nous de vos fonctions et votre rôle dans l'établissement.

Ma responsabilité est essentiellement de veiller au bien-être du résident en motivant l'équipe pluridisciplinaire, de respecter les données budgétaires, d'assurer les bonnes relations avec nos partenaires sociaux, et ceci, après en avoir rendu compte à l'association en la personne de son président qui veille à ce que les projets associatifs soient respectés.

Depuis quand existe votre établissement, qui en est à l'origine et quelle est sa forme juridique actuelle ?

L'association « BETHEL » a acquis le terrain où se situe le foyer Saint Rieul en février 1981. L'ouverture du Foyer a eu lieu en avril 1984. A l'époque, l'association était présidée par M. H. PANNEKOUCKE, fondateur (décédé), et elle est actuellement sous la présidence de M. J. VEZIER. Entre-temps, l'association a créé le foyer « LA SAGESSE » à Crépy-en-Valois, pour personnes handicapées mentales vieillissantes.

Qui y accueillez-vous, dans quelles conditions et comment fonctionne-t-il ?

Les personnes accueillies ont un handicap mental et ont une orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). C'est un foyer de vie mixte pour 42 personnes internes et 4 semi-internes de 18 à 50 ans, ouvert 365/365 jours /an avec possibilité de retour en famille les week-ends /vacances d'été.

De quelle équipe d'encadrement disposez-vous ?

L'équipe pluridisciplinaire se compose de 42 salariés qui encadrent jour et nuit les résidents : Un directeur, un cadre administratif, des aides-soignants, un éducateur spécialisé, des aides médicaux-psychologiques, des veilleurs de nuit, un homme d'entretien, un aide-cuisinier, et du personnel de services généraux.

Comment et par qui est financé l'établissement et de quels soutiens publics disposez-vous et pourquoi ?

L'établissement fonctionne avec un prix de journée attribué sous forme d'enveloppe globale par le Conseil Général. L'association, quant à elle, ne reçoit aucune subvention et fonctionne uniquement avec des dons privés.

Récemment d'importants travaux ont été faits. Pouvez-vous nous en parler et en quoi ont-ils amélioré votre établissement ?

Les travaux entrepris avaient pour but une extension de 10 lits qui nous a entraînés dans une opération de construction de 3 nouveaux bâtiments d'une surface globale de 2100 m² habitables, d'une part, et la réhabilitation des locaux anciens, d'autre part. De ce fait chaque résident a à sa disposition : une chambre avec sanitaires et accès à une salle à manger et un salon. La réhabilitation des anciens pavillons permettra une accessibilité vers une salle polyvalente, une lingerie, un local pour le personnel et des salles d'activités.



Bon à savoir

Les conditions d'emploi du feu dans le Département ont été modifiées par arrêté préfectoral.

Désormais, les feux de jardin et l'incinération de tous les déchets verts sont interdits.

A ce titre, il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillages, les épluchures.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune (le vendredi).

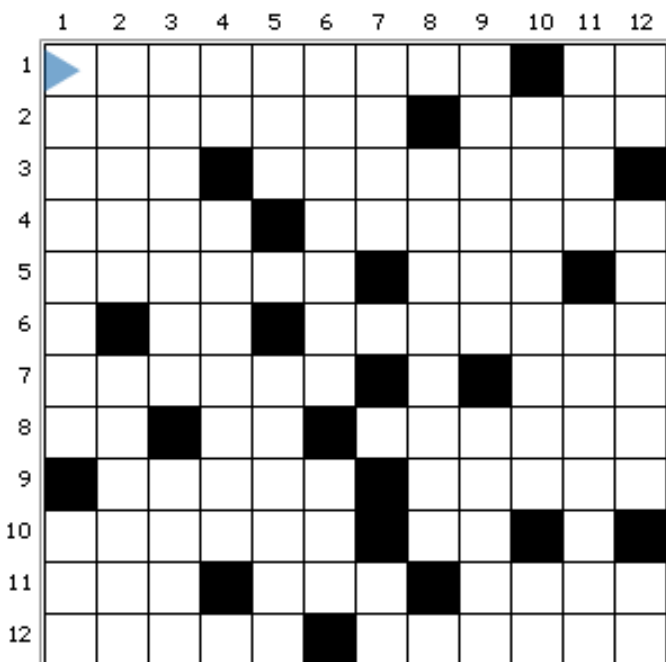
Il peuvent faire également l'objet d'un compostage individuel.



Rappel des horaires de tonte:

Les jours ouvrables et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h



HORIZONTALEMENT

1. Il est aux études - Se dit de minuit à midi.
2. Avoir pour conséquence - Contient.
3. Flatulence - Instruments de labour.
4. À toi - Génies des eaux.
5. Fantastique - Forme des cadres supérieurs.
6. Arbre à baies rouges - Instrument d'optique.
7. Lue tour à tour - Fourrage.
8. Petit ruisseau - Préfixe - C'est une heure.
9. Collégienne - Fade.
10. Parent - Conjonction qui marque une liaison.
11. Fleur - Déterminant pluriel - Feuille de fer ou d'acier.
12. Pour protéger un matelas - Mesurer un tas de bois.

VERTICALEMENT

1. Passionner - Coups de baguettes.
2. Écouter - Immature.
3. Jeu de hasard - Désavantagé.
4. Feuilleté - Arbrisseau épineux.
5. Lettre grecque - Disparu.
6. Champignon comestible - Commence le 21 juin.
7. On y parle le persan - Dirigée par Himmler.
8. Caractère fondamental de quelqu'un.
9. Important orifice - Catégorique.
10. Homme politique - Se dit d'un cœur généreux.
11. Naturel - Support à rideaux.
12. Pronom personnel - Roupillon - Terminaison.

Démonstration d'obéissance canine



Le club canin de Chantilly se délocalise sur le terrain de foot de Trumilly le samedi 23 mai de 15 h à 16 h pour son cours d'obéissance hebdomadaire. Venez nombreux assister aux merveilles que peut effectuer le meilleur ami de l'homme. A l'issue de cette démonstration, vous pourrez poser toutes vos questions aux maîtres des chiens des différents niveaux (Csau, classe 1 & classe 2)

Agenda

30 avril

Assemblée Générale Extraordinaire « Le Comité des Fêtes »

8 mai

Vide grenier « Le club Léo Lagrange »

23 mai

Démonstration d'obéissance canine

30 mai

Brocante à domicile des habitants de Beaurain

9 & 10 juin

Relevé des compteurs d'eau « La Saur »

13 juin

Trumilly fête le sport « Les perles de Trumilly »

27 juin

Fête des écoles à Trumilly

Goûters des aînés:

« Le club Léo Lagrange » le 20/05

Mémento

Mairie de Trumilly Ouverte au public

le lundi de 18H00 à 19H30 et le Jeudi de 9H00 à 11H30

✉ 113, place de l'Église 60800 Trumilly

☎ 03 44 59 29 10

📠 03 44 59 01 42

💻 mairie.trumilly@wanadoo.fr

Affaires scolaires

École de Trumilly: 03 44 59 02 12

Cantine et périscolaire : 03 44 59 67 83

Urgences

SAMU: 15 Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Crépy-en-Valois : 03 44 87 11 33

La Poste de Crépy-en-Valois : 03 44 39 83 01

SICAE : 03 44 39 45 08

SAUR 24h/24: 08 25 80 78 08

Naissances

PEREIRA Timéo
21/12/2014

DELACROIX Imanol
09/02/2015

Décès

BUISINE Martine, Jacqueline
22 décembre 2014

BUISINE Rashell Hallisée Jessica Martine
22 décembre 2014

RAOUX Fabien Jacques Louis
22 décembre 2014

GABIN Raymond Georges
4 avril 2015

Vous souhaitez réagir sur votre journal, proposer vos idées ou vos photos: trumillyinfo@orange.fr

Directrice de la publication MARTINE LOBIN - Rédactrice en chef SEVERINE DUPONT - Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN LOUSSERT
Rédaction : la commission communication, SEVERINE PAREDES, JEROME AUDEBEAU, PHILIPPE DESJARDINS